

CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

FUSION-ABSORPTION D'UNE SA ou SARL PAR UNE AUTRE SA

SOCIETE ABSORBANTE

Formulaire : 1 formulaire M2 ([document à télécharger](#))

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet : www.cm-alsace.fr

Rubriques

- Créer et Reprendre
- Centre de Formalités des Entreprises

- 2 exemplaires originaux (ou 2 copies certifiées conformes par le représentant légal ou par toute personne habilitée par les textes) du procès-verbal enregistré de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant constaté la réalisation de la fusion-absorption
- 2 exemplaires des statuts mis à jour si la fusion-absorption entraîne la modification de ceux-ci, certifiés conformes par le représentant légal ou par toute personne habilitée par les textes
- 2 copies de la déclaration de conformité établie par les sociétés participantes et signée par un Membre du Directoire, Administrateur, Gérant desdites sociétés ayant reçu mandat à cet effet.
- 2 exemplaires du traité de fusion
- 1 attestation de parution dans un Journal d'Annonces Légales ou copie de celui-ci

Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

- **195,38 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance**

SOCIETE ABSORBEE

Cette formalité s'effectue au CFE du siège social

Régime classique :

- 2 exemplaires (ou 2 copies certifiées conformes par le représentant légal ou par toute personne habilitée par les textes) du procès-verbal enregistré de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant approuvé la réalisation de la fusion-absorption
- 2 copies de la déclaration de conformité établie par les sociétés participantes et signée par un Membre du Directoire, Administrateur ou Gérant desdites sociétés, ayant reçu mandat à cet effet
- 2 exemplaires du traité de fusion
- 1 attestation de parution dans un Journal d'Annonces Légales ou copie de celui-ci

Régime simplifié : (absorption d'une filiale détenue en totalité par la société absorbante)

- 2 copies de la déclaration de conformité établie par les sociétés participante et signée par un Membre du Directoire, Administrateur ou Gérant desdites sociétés, ayant reçu mandat à cet effet
- 1 attestation de parution dans un Journal d'Annonces Légales ou copie de celui-ci

Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

- **14,35 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance**

PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU C.F.E

Prestations complémentaires facultatives d'assistance à la formalité :

- **Sur rendez-vous : 40,20 € par chèque à l'ordre de la CMA**
- **Par dépôt de dossier ou envoi postal : 30 € à l'ordre de la CMA**

Pour bénéficier de l'assistance administrative, veuillez joindre le formulaire dûment complété et signé ci-dessous.

SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de formalités des entreprises (CFE) :

Sur rendez-vous :

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 55,20 €

Modification : 40,20 €

Par dépôt ou envoi postal :

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

Immatriculation : 45 €

Modification : 30 €

Mes coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Qualité :

Téléphone :

Email :

Date et signature :